Annulation de la dette

Partage international n° 80 – Avril 1995

« La dette des pays pauvres sera annulée. Il n'y a pas d'autre possibilité » (Partage international *mai 1989).*

Le Club de Paris vient de réduire d'un milliard de dollars la dette extérieure de six pays parmi les plus pauvres : la Guinée, le Cambodge, l'Ouganda, le Togo, la Guinée-Bissau et le Tchad. Ces six pays sont les premiers à bénéficier des nouveaux principes établis lors du sommet du G7 en juillet 1994.D'après le ministère français de l'Economie, le Club de Paris devrait étudier le cas de quatre autres pays dans les deux prochains mois. L'initiative de Naples, ainsi appelée, permet aux créanciers d'annuler 67 % de la dette des pays les plus pauvres et d'étaler le paiement du solde sur une période plus longue. Dans une allocution, le ministre français a affirmé que *« la majorité des pays les moins avancés sont dans l'impossibilité de faire face à leur dette extérieure sans une aide massive des pays riches »*. En effet, malgré les décisions du Club de Paris, la situation de ces pays reste « fragile », a-t-il insisté. La communauté internationale doit continuer à contribuer, par tous les moyens possibles, à financer leur croissance.

Sources : IPS
Thématiques : Économie
Rubrique : Faits et prévisions